

FORUM OUVERT du 8 octobre 2015

Journées DASCE - Charnay-les-Mâcons (71)

Ateliers de l'après-midi Plan d'actions

Thème du plan d'action 4 : Mutualiser nos activités sportives avec d'autres ministères

Regroupement des sujets de discussion :

- Sujet 2 : Quelle offre de sport pour une population vieillissante ?
- Sujet 4 : Est-ce possible de mutualiser le sport de nos ASCE avec celui d'autres ministères ?

Animatrice: Linda BOUSSAA (ASCE 24)

Listes des actions (objectifs, attentes, comment, quand, ...)

Est-il possible de mutualiser le sport de nos ASCEE avec d'autres ministères ?

- 1 Certains sports sont reconnus : le vélo, raid cyclo = appliquer l'indemnité kilométrique vélo (donner l'exemple la marche)
- 2 Comment mutualiser en apportant le financement
- création d'une association loi 1901 en interservices (préfecture, DDI) pour une activité :
 - cotiser à l'office municipal des sports
 - convention interservices (interassoicatif, amical, CE)
- 3 On ne peut pas participer aux activités ASMA, l'inverse est possible (selon les statuts de l'ASCE). Participation financière de chaque association
- 4 création d'un annuaire recensant les associations, amicales, CE ... départemental
- 5 création d'un annuaire recençant les infrastructures disponibles avec leur coût de location
- 6 l'assurance devrait être systématique

Offre de sport pour une population vieillissante

- 1 des activités loisirs plutôt que sportives Veiller à bien libeller l'action avant de la diffuser pour insister sur le côté facile
- 2 activités organisées par groupe de niveau selon affinité pour être moins élitiste
- 3 relèvent d'une section plus que d'une action
- 4 : rien
- 5 indispensable pour certains sports
- 6 l'enfant est un ayant droit, quid du petit enfant : peut-il devenir adhérent par son grand parent : problème d'assurance et de responsabilité
- 7 8 : rien
- 9 un correspondant + un annuaire 10 – existe déjà par le milieu sportif (vétéran, sénior, ...)

(liste des sports couverts ou pas) à retrouver sur le site de la FNASCE

- 7 : se reporter aux points 4 et 5
- 8 Fnasce crée une base de données par rapport à la réglementation juridique et médicale accessible en ligne sur son site
- 9 sujets fédéral : pas de solution localement
- 10 Devenir des URASCE avec la réforme territorial : sujet fédéral à venir